



La Fondation de Romainmôtier

Mai 1968, les pavés de Paris étaient arrachés ! A Romainmôtier, Katharina von Arx se réjouissait, la Fondation de Romainmôtier voyait le jour et tenait ses premières assises prometteuses.

Jean-Claude Gisling, alors directeur des Câbleries et Tréfileries de Cossonay se souvient de la visite de Katharina von Arx à Cossonay en ses bureaux à la fin des années 1960 ; elle était alors à la recherche de fonds pour sa Maison du Prieur qu'elle avait acquise en 1960. Cette démarche insolite et courageuse a certainement été le point de départ de cette belle expérience qui a vu Bobst SA, la Banque Cantonale Vaudoise, les Câbleries et Tréfileries et le Centre Patronal se regrouper et fournir ainsi le capital initial de CHF 160'000.- de la Fondation de Romainmôtier.

Initialement concentrée sur la Maison du Prieur, la Fondation a rapidement joué un rôle majeur dans l'enceinte de l'église. Durant 40 ans, ses interventions, acquisitions et recherches de fonds ont permis de préserver cet ensemble de bâtiments et de leur donner à nouveau une allure historique qui sied à l'Abbatiale. En effet, le XIX^e siècle avait vu la transformation des anciens bâtiments du site conventuel en granges, remises et écuries destinés à une agriculture en plein développement. La célébration des 1500 ans de Romainmôtier le 29 juin 1952 fit certainement prendre conscience de la valeur du site qui progressivement a été débarrassé des exploitations agricoles.

Grâce à la générosité de nombreux donateurs et au soutien de l'Etat de Vaud, la Fondation possède actuellement de magnifiques et volumineux bâtiments : la Maison de la Porterie, dédiée à l'accueil des visiteurs, la Grange de la Dîme qui abrite l'exposition *Romainmôtier revisité*, le film, l'orgue Jehan Alain et l'Espace Pierre Aubert, l'énigmatique Tour St-Georges et l'Ancienne Grange Carrée. De plus, elle gère la Galerie de la Cour, un bâtiment propriété de l'Etat de Vaud qui l'a confié à la Fondation.

La Fondation de Romainmôtier joue un rôle important dans la restauration de la Maison du Prieur. Elle soutient financièrement les propriétaires et les travaux réalisés. Les façades Est et Sud viennent d'être rénovées et sont ainsi à nouveau superbement mises en valeur. De nouvelles étapes sont toujours à envisager pour conserver et faire vivre ce bâtiment témoin de l'accueil du Prieur durant plusieurs siècles.

Le Conseil de Fondation est constitué de 23 membres, tous acteurs de la vie spirituelle, politique, économique, touristique et culturelle de ce Canton. Un bureau de 5 membres gère le quotidien de la Fondation avec le précieux soutien administratif du Centre Patronal.

La forme juridique de la Fondation est totalement adaptée à la situation de Romainmôtier et à la conservation de cet important patrimoine immobilier. Les nombreux donateurs institutionnels versent volontiers leur soutien à une Fondation soumise au contrôle du Département des finances du Canton de Vaud. De plus l'établissement de comptes annuels audités est un facteur de réussite dans la recherche de fonds.

L'anniversaire des 40 ans de la Fondation en 2008 a permis de faire découvrir à nouveau ces magnifiques bâtiments. La Maison des Moines, propriété de l'Etat de Vaud, un magnifique espace de 200 mètres carrés, vide, ouvert au public pour l'occasion, a suscité un énorme engouement. Des expositions récentes ont mis en lumière l'extraordinaire potentiel de cette maison du XVI^e siècle pour l'avenir de laquelle des réflexions sont en cours.

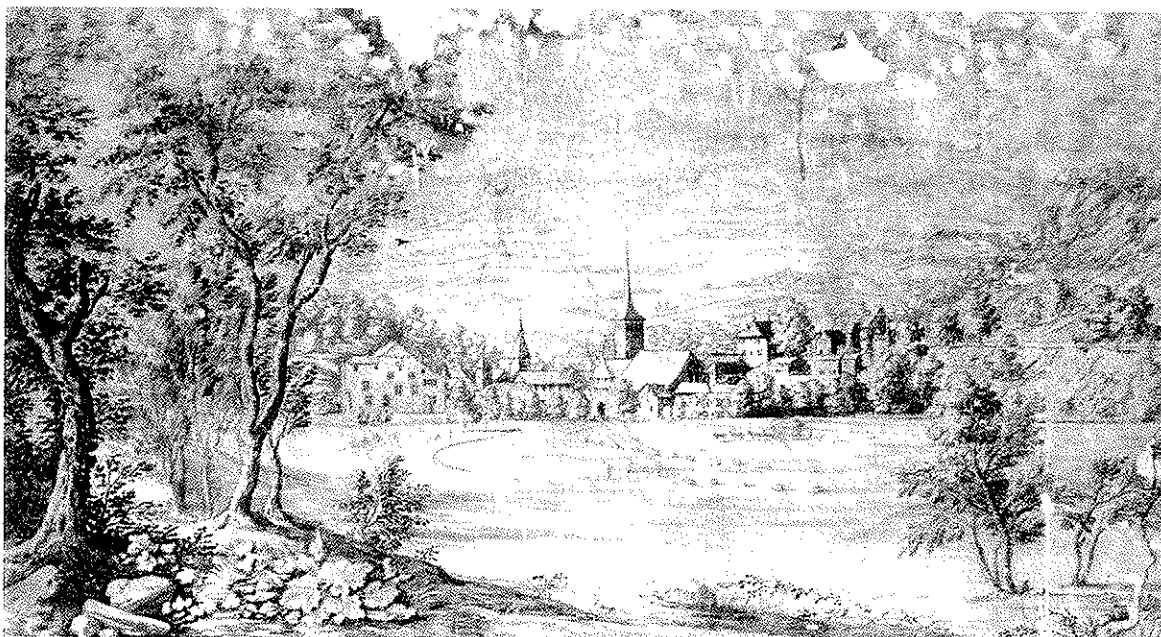
L'enceinte de l'Abbatiale compte de nombreux volumes encore inutilisés. La Fondation souhaite l'émergence de projets touristiques et d'accueil à la fois respectueux du site et novateurs. Les années à venir seront à coup sûr aussi riches et intenses que les précédentes. Les défis sont là ; à la Fondation de Romainmôtier et aux partenaires du site de les saisir pour poursuivre cette œuvre d'évangélisation et d'accueil débutée il y a plus 15 siècles.

Venez découvrir ou redécouvrir Romainmôtier ! Il se passe toujours quelque chose sur l'échelle des siècles.

Olivier Grandjean,

Président de la Fondation de Romainmôtier.

Juin 2012



Vue de Romainmôtier, peinture murale dans la maison de l'Arc, datée aux environs de 1695 et attribuée au peintre Meyer.